

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université 20Août 1955 Skikda
RECTORAT
N°:007/ Rec / 2015.



وزارة التعليم العالي والبحث
العلمي
جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة
رئاسة الجامعة
رقم: 007 / رج / 2015

Procès verbal du conseil de direction
du 14/09/2015

En date du **14 Septembre 2015**, à neuf heure du matin, s'est tenu la réunion du conseil de direction présidé par Monsieur le Recteur, Pr. Ali Kouadria, en présence des vice-recteurs, du secrétaire général de l'université, des doyens et vice-doyens des facultés et des secrétaires généraux des facultés. Ce, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Déroulement de la rentrée universitaire 2015-2016.
2. Finalisation des emplois du temps des salles.
3. Préparation de la C.R.U.EST (correspondance n°277/CRUEST/SPPGRFE/2015 du 13/09/15).
4. La cérémonie d'ouverture de l'année universitaire.
5. Préparation de la CNU consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD (correspondance n°1211/SG/ 2015 du 13/09/15).
6. Divers.

La séance a été ouverte par Monsieur le Recteur, qui a d'abord, souhaité la bienvenue aux présents, avant d'entamer une discussion point par point de l'ordre du jour.

Premièrement : Déroulement de la rentrée universitaire 2015-2016.

Faisant le point sur la rentrée universitaire, Monsieur le Recteur a demandé la situation dans chaque faculté :

- **La faculté de technologie** : Les enseignants étaient présents mais aucun cours n'a pu être fait, à cause de l'absence des étudiants. Une mise au point est prévue dans un mois.

- **La faculté des SSSH :** Peu d'étudiants se sont manifestés (5-6). Mais il n'y a pas eu de cours donnés.
- **La faculté de droit :** 90 % des étudiants étaient absents, et quelques cours ont eu lieu.
- **La faculté des SESG :** La grande majorité des cours n'a pas pu être assurée, seules quelques promotions de master ont pu faire le cours.
- **La faculté de sciences :** Il y'a une perturbation causée par les inscriptions des étudiants retardataires (transferts), ainsi que par le problème de salles qui persiste. Néanmoins, quelques étudiants de première année et des petites promotions ont été présents.
- **La faculté des lettres :** Nombre d'étudiants étaient sur le site de la faculté mais sans intégrer leurs salles de cours, ce, malgré l'intervention du doyen essayant de les interpellier.

Monsieur le Recteur a rajouté à ce qui a été rapporté par Mesdames et Messieurs les doyens, que les résidences universitaires sont fonctionnelles (restauration et hébergement), il n'y aurait donc aucun motif recevable pour excuser l'absence des étudiants. A cet effet :

- La rigueur est de mise quant à **la comptabilisation des absences non justifiées** des étudiants par l'enseignant.
- **L'exclusion des étudiants** qui ont excédé le nombre permissible des absences doit être appliquée.
- Le point sur **la situation de démarrage des cours** doit être fait **régulièrement** dans chaque faculté.

Deuxièmement : Finalisation des emplois du temps des salles.

- Les facultés ont pu finaliser, en grande majorité, les emplois du temps et les afficher devant les salles.
- Le doyen de la faculté de lettres a exprimé un besoin en salles de cours (5 à 6 salles). Attendu que la faculté de sciences va déménager, Monsieur le Recteur a demandé au doyen de céder quelques salles au profit de la faculté de lettres. A défaut, il faut prévoir de rallonger la plage horaire jusqu'à 18h30, comme était convenu antérieurement.
- Monsieur le Recteur a chargé le vice-recteur chargé de la pédagogie de **la vérification des emplois du temps et de répertorier ainsi toutes les plages horaires non programmées.**
- Le vice-recteur chargé de la pédagogie propose de transformer, si besoin, les locaux administratifs en espaces destinés à l'exploitation pédagogique.

Troisièmement : Préparation de la C.R.U.EST.

En réponse à la demande énoncée par la correspondance citée-dessus, relative à la préparation de la CRUEST concernant : les effectifs des étudiants, l'encadrement, le recrutement enseignants, le calendrier opératoire pédagogique, les offres de formations, le doctorat LMD et les formations à l'étranger. Et en raison de l'urgence exprimée par cette dernière (le mardi 15/09/15 comme date limite).

Monsieur le **Recteur a ordonné à l'ensemble des facultés de transmettre dans de brefs délais, les données demandées au vice-recteur chargé de la post-graduation et de la recherche scientifique** pour lui permettre d'en faire la synthèse en collaboration avec le vice-recteur chargé de la pédagogie, et de la transmettre.

Quatrièmement : La cérémonie d'ouverture de l'année universitaire.

- La discussion a tourné autour de **la détermination de la date** de l'organisation de la cérémonie d'ouverture. Celle-ci a été arrêtée en date du Mardi 06/10/2015 à 10h du matin.
- **Tous les enseignants qui ont été promus à un grade supérieur (MCB-MCA-Professeur)** sont concernés par le discernement le jour de cette cérémonie d'ouverture.
- **Des médailles et des attestations d'honneur, ainsi que des toges** vont être attribuées aux concernés à l'occasion. Mr. Le SG de l'université en a été chargé de l'opération.

Cinquièmement : Préparation de la CNU consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du système LMD.

Dans le cadre de la préparation de la conférence citée ci-dessus, il a été demandé aux doyens de facultés de faire des propositions sur les modalités de collecte des données :

- **La faculté de technologie et la faculté des SESG** : Les doyennes pensent qu'il faut **élargir les CSD et CSF** aux enseignants pour avoir tous les avis.
- **La faculté de lettres** : le doyen pense **impliquer tous les responsables** de la faculté.
- **La faculté des SSSH** : le doyen propose de **distribuer l'écrit correspondant à l'ensemble des enseignants** puis en faire la synthèse de toutes les propositions, au niveau des départements puis au niveau de la faculté.

Monsieur le Recteur propose ainsi ce qui suit :

- **Distribuer le document** à l'ensemble des enseignants pour permettre à la base de s'exprimer.
- **Désigner les personnes qui feront la synthèse** et la rédaction des propositions.
- **programmer des CSD et des CSF élargis** pour la validation de ces propositions.

- Le SG de l'université propose que la rédaction soit faite selon **les différents plans évoqués dans la correspondance**, et ce en proposant à chaque fois **les points positifs, les points négatifs et les propositions**.
- Monsieur le Recteur **souligne l'importance d'impliquer les directeurs de laboratoires** de recherches, il demande à cet effet, au vice-recteur chargé de la PG et la recherche scientifique de **les réunir pour rapporter leurs propositions**.

Le planning retenu étant comme suit :

- **Du 14 au 19/09** : la diffusion de l'information.
- **Du 20/09 au 01/10** : les premières réunions.
- **Du 01 au 04/10** : transmission des rapports et PV des propositions aux facultés.
- **Jusqu'au jeudi 15/10** : organisation des CSF élargis aux responsables de domaines, filières et spécialités dans une session extraordinaire.
- **Mercredi 21/10** : Conseil scientifique de l'université.
- **Mercredi 28/10** : transmission du PV final des propositions à la conférence régionale.

Sixièmement : Divers.

Les présents ont soulevé les points suivants :

- Le recrutement : les enseignants nouveaux sont installés, sauf cas concernés par les réserves.
- Monsieur le Recteur a mis l'accent sur la **rigueur qui doit être de mise concernant les emplois du temps et la présence des enseignants**, ainsi que pour **l'absence des vice-doyens au conseil de l'université**, qui ne sera plus tolérée.

La séance a été levée à 10H30, le même jour et la même année.

**Le Chef de cabinet du Recteur
Dr. Radja BOUZERIBA**